sud | sves
syndicat vaudois
de l'enseignement secondaire
Membre de la Fédération syndicale SUD
Place Chauderon 5 - 1003 Lausanne - info@sves-sud.ch

DGEO
A l'att. de M. **Cédric Blanc**
Directeur général
Rue de la Barre 8

1014 **Lausanne**

Lausanne, le 2 novembre 2026

Suivi de dossiers ouverts

Monsieur le Directeur général,

A la suite de la rencontre du 28 mai 2026 entre la DGEO et notre comité, nous nous permettons de revenir à vous au sujet de certains points abordés pour connaître l'avancement de vos travaux.

1. Financement des activités hors-cadre par les communes.
 Où en est la DGEO quant à la constitution de bonnes pratiques émises par la DGEO en collaboration avec les communes, pour faciliter l'organisation des activités par les enseignant·es, et en particulier la gestion financière (par exemple en évitant autant que possible le cash) ?

2. Déduction du salaire en cas de congé non-rémunéré.
 Où en est la DGEO quant à l'amélioration du système, notamment pour en limiter les incohérences, voire à travailler sur des périodes plutôt que sur des 30e ? S'ajoute encore la question de la communication claire des conditions aux personnes qui demandent de tels congés.

3. Publications des directives internes à la DGEO.
 En matière de règles internes, où en est la DGEO quant à la communication de tout ou partie des directives dont l'accès est actuellement restreint aux personnes autorisées à consulter DAEDALUS ? Nous rappelons à cet égard la pratique de la DGEP dont l'essentiel des Dispositions d'applications sont accessibles sur internet.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Directeur général, nos meilleures salutations.

Pour le comité du SVES :

Gilles Pierrehumbert
Président